



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Centre d'Incendie et de Secours de :

Intervention n° _____

ENGAGEMENT FINANCIER
**INTERVENTION PAYANTE AU PROFIT D'UNE COMMUNE
OU D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC**

Je soussigné M., M^{me}, M^{lle},

NOM : _____

Prénom : _____
(mention obligatoire)

Adresse de la résidence principale : (mention obligatoire)

N° rue, lieu-dit _____

Code postal : _____ Ville : _____

Reconnais avoir volontairement demandé le concours du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire pour assurer l'intervention suivante :

- Transport d'eau
- Surveillance de fête locale ou de feu d'artifice Date : _____ Heure : _____
- Autre intervention avec mise à disposition de moyens lourds ou spécialisés

S'agissant des transports d'eau, j'ai pris connaissance qu'aucune cuve n'est ni traitée ni équipée pour le transport d'eau potable et je prends toute disposition pour rendre l'eau propre à la consommation.

Il est entendu que la facturation de la prestation du SDIS n'inclut pas le volume d'eau transporté qui pourrait être facturé en sus par le service des eaux compétent.

Je m'engage à ce que les frais inhérents à cette prestation soient honorés selon le tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire, après réception du titre émis par la Paierie Départementale et selon les dispositions suivantes :

- Intervention des sapeurs-pompiers : **forfait de mise en route engin + indemnités kilométriques + vacations**
- Intervention de sapeurs-pompiers volontaires non indemnisés ou de personnel communal ayant la qualité de sapeur-pompier volontaire : **forfait de mise en route engin + indemnités kilométriques**
- Intervention gracieuse au profit d'une commune siège d'un centre d'incendie et de secours **(uniquement pour surveillance fête locale ou feu d'artifice, une fois par an)**

Fait à _____

Le _____

Le Demandeur, (signature)

Le Chef de Centre ou son représentant,
(signature)

A remplir en trois exemplaires, l'original au S.D.I.S., un double pour le demandeur, un pour le Centre.